

Mairie de Courtonne la Meurdrac

le bourg

14100 Courtonne la Meurdrac

tél : 02 31 62 71 37 / fax : 09 58 95 31 54

maire@courtonne-la-meurdrac.fr

secretariat@courtonne-la-meurdrac.fr

ccas@courtonne-la-meurdrac.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Le 28 septembre 2016 à 20 h à la mairie.

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 01/07/2016
2. Compte rendu des décisions et des actions du maire
3. **Adhésion à la SCIC Enercoop comme sociétaire : Acquisition d'une part sociale**
4. **Tarif d'utilisation du photocopieur de l'école par les locataires des bureaux**
5. **Durée d'amortissement des subventions d'équipement (poteau incendie de Le Mesnil Guillaume)**
6. **Décision budgétaire Modificative pour intégrer les amortissements des subventions d'équipement**
7. Information sur le droit individuel à la formation pour chaque élu (depuis le 01/01/2016)
8. Débat sur la démocratie participative
9. **Indemnité du receveur municipal**
10. Informations sur les dossiers d'urbanismes en cours.
11. Compte rendu des EPCI (Syndicats d'eau, SITE, SIDMA et LINTERCOM). Rapport moral et financier du SIAEP la Prébende
12. **Adhésion de la commune de Cambremer au SITE**
13. **SDEC : Avis sur la modification des statuts**
14. **SDEC : Avis sur le retrait de la CDC CABALOR (Dozulé)**
15. Questions et informations diverses



Le Maire
Eric BOISNARD